

## Le Comité international et la guerre

J'ai l'honneur, en vous répondant, de porter à votre connaissance que, dans la situation envisagée, le Gouvernement de la République Argentine donnera toute son attention à l'offre qui lui est faite, en sachant que la Croix-Rouge accomplit une œuvre humanitaire et féconde.

Je vous prie d'agréer mes salutations et l'expression de ma haute considération.

Alberto GILBERT,  
Ministre des Affaires étrangères et des Cultes

### † D<sup>r</sup> Fritz Paravicini

*chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge  
au Japon*

(1874—1944) <sup>1</sup>

Le Comité international de la Croix-Rouge vient d'apprendre avec tristesse la mort du D<sup>r</sup> Fritz Paravicini, auquel il était, depuis vingt-cinq ans, lié par la reconnaissance.

Né à Glaris en 1874, Fritz Paravicini s'était fait remarquer, dès ses études au gymnase de Zurich, par des dons exceptionnels qui lui permettaient d'exceller dans tous les domaines. Si la supériorité de son intelligence les émerveillait, ses condisciples n'admiraient pas moins déjà le calme, la sérénité de son âme harmonieuse, sa délicatesse et sa noblesse.

Malgré des interruptions dues à l'état de sa santé, il fit brillamment sa médecine, puis, après avoir exercé son art pendant quelques années en Suisse, il partit en 1904 pour le Japon ; il se fixa dans la ville de Yokohama, où il pratiqua la médecine et la chirurgie, notamment comme médecin attitré de plusieurs ambassades et légations. Ouvert comme il l'était à tous les intérêts, il devait particulièrement bien comprendre les coutumes, les traditions, le génie du Japon, et une harmonie toujours plus riche se réalisait en lui.

Au cours de la première guerre mondiale, le Conseil fédéral suisse et le Comité international de la Croix-Rouge prièrent le D<sup>r</sup> Paravicini de visiter les camps de prisonniers de guerre établis au Japon. Le jeune médecin, déjà très apprécié, accepta de le faire ; et en 1919, le Comité international fit paraître, au

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*



**D<sup>r</sup> Fritz PARAVICINI**

**1874-1944**

**Chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Japon.**

## Le Comité international et la guerre

nombre des « documents publiés à l'occasion de la guerre 1914-1918 » un important rapport où le D<sup>r</sup> Paravicini relatait ses visites de camps. La distinction avec laquelle il s'était acquitté de cette mission engagea l'Institution de Genève à maintenir avec lui les relations qui s'étaient alors formées, et c'est ainsi que le D<sup>r</sup> Paravicini devint correspondant du Comité international.

Grâce à l'invitation de la Croix-Rouge japonaise, c'est à Tokyo que la XV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge tint ses assises en 1934. Le Comité avait tenu à adjoindre aux cinq membres du Comité international qui s'y rendirent de Genève le D<sup>r</sup> Paravicini, qui s'était acquis — ils le savaient — une vive sympathie dans son pays d'adoption.

Lorsque, dans la guerre actuelle, le conflit se fut étendu à la région du Pacifique, le Comité international fit de nouveau appel à la collaboration plus intense du D<sup>r</sup> Paravicini en lui demandant s'il consentirait encore à visiter les camps de prisonniers de guerre établis au Japon et à être le chef de sa délégation.

Malgré les obligations impérieuses de sa profession, le D<sup>r</sup> Paravicini accéda à ce désir. Ne se déclarait-il pas heureux de travailler une nouvelle fois en faveur d'une œuvre née sur le sol de sa patrie lointaine, et de se mettre, pour le faire, en relations avec le Gouvernement et avec la Croix-Rouge japonais. Et voici Paravicini dépensant avec générosité et son temps et ses forces au service du Comité international de la Croix-Rouge, qu'il mettait au bénéfice de la confiance dont il était partout l'objet. Ces deux dernières années, la *Revue internationale* a rendu compte des nombreuses visites de camps qu'il fit dans toutes les parties du pays<sup>1</sup>.

Si la mort du D<sup>r</sup> Paravicini a creusé un grand vide dans la colonie suisse du Japon, où il avait vécu quarante années, et au delà de ce milieu, le deuil est certes aussi vivement res-

---

<sup>1</sup> En 1942 : février, p. 85 ; avril, p. 217 ; mai, p. 308 ; juin, p. 382 ; juillet, p. 465 ; novembre, p. 807 ; en 1943 : janvier, p. 5 ; février, p. 87 ; avril, p. 263.

Voir également les photographies reproduites dans le numéro de décembre 1943, p. 956 et *cf* ci-dessous : le 216<sup>e</sup> communiqué du Comité international de la Croix-Rouge.

## Le Comité international et la guerre

senti dans son pays natal, où, avec ses proches parents, il avait jadis laissé des amis qui lui restèrent attachés durant toute sa vie. A Genève, les membres du Comité international déplorent d'avoir perdu les uns, précisément, un ami personnel, tous, un collaborateur qui servait l'idéal de la Croix-Rouge avec une rare distinction.

Plusieurs cérémonies eurent lieu au cours des funérailles du D<sup>r</sup> Paravicini ; la Croix-Rouge japonaise y fut représentée par deux vice-présidents, et le Bureau officiel des prisonniers de guerre par son chef ; un représentant du ministère des Affaires étrangères japonais y assista, et, avec le ministre de Suisse entouré des membres de la colonie de ce pays, des représentants du corps diplomatique étranger tinrent à honorer la mémoire du défunt.

### CONDOLÉANCES ADRESSÉES AU COMITÉ INTERNATIONAL A L'OCCASION DE LA MORT DU D<sup>r</sup> PARAVICINI

Tokyo, 31 janvier.

Apprenant avec vive affliction mort de votre vénéré délégué au Japon D<sup>r</sup> Paravicini, je tiens à présenter à votre Excellence condoléances les plus sincères et à déclarer que nous prenons part tout cœur au deuil cruel qui frappe votre Comité en disparition douloureuse de cette personnalité remarquable qui a contribué grandement avec zèle et compréhension profonde de notre esprit à l'accomplissement de haute mission humanitaire de votre institution dans la grande Asie.

MAMORU SHIGEMITSU  
*Ministre des Affaires étrangères*

Tokyo, 4 février.

Décès D<sup>r</sup> Paravicini. — Votre premier délégué pour Japon est perte douloureuse insondable non seulement pour votre Comité mais encore pour notre Croix-Rouge. Sa compréhension remarquable pour Croix-Rouge, sa fraternité native lui ont toujours permis surmonter diverses difficultés, s'efforcer réaliser idéal Croix-Rouge et réussir parfaitement dans ses efforts. Ses expériences accumulées au Japon durant des dizaines années, sa carrière de délégué de votre Comité, plusieurs fois lui ont permis de comprendre bien histoire, traditions, coutumes, habitudes japonaises et approfondir ses connaissances à égard des œuvres Croix-Rouge. Nous qui comptons pleinement sur son caractère impartial, sur ses riches expériences, lui restons infiniment reconnaissants avoir

## Missions du Comité international

voulu contribuer grandement à Croix-Rouge internationale avec toutes ses belles qualités et expériences. Juste au moment monde entier s'attend particulièrement à activité Croix-Rouge, son décès est perte infiniment regrettable et douloureuse pour votre Comité ainsi que pour notre Croix-Rouge. Au Comité international, à son président, m'empresse adresser au nom Croix-Rouge japonaise et aussi personnellement condoléances sincères profondes.

PRÉSIDENT CROIX-ROUGE JAPONAISE.

### Missions du Comité international de la Croix-Rouge

#### *Moyen-Orient.*

*Visites de camps d'internés civils italiens, faites par M. Paul Gubler.  
Hôpital italien « Umberto »*

13 octobre 1943

Le nombre des malades, le jour de la visite, est de 143, à savoir 130 Italiens (126 hommes et 4 femmes), 8 Allemands (6 hommes et 2 femmes), un Albanais, deux Hongrois, un Irakien et une Egyptienne.

Les conditions générales sont très satisfaisantes; seul le nombre de lits demeure insuffisant; aussi la durée du traitement se trouve-t-elle réduite au minimum. Cependant, pour remédier à cet état de choses, des pourparlers sont en cours en vue d'installer un groupe de tentes sur une parcelle de terrain, adjacente à l'hôpital.

Les internés civils reçoivent la nourriture de l'hôpital, les malades s'accordent à la trouver excellente; les soins donnés sont excellents eux aussi et les médicaments existent en quantité suffisante, d'autre part les membres de la Commission médicale mixte visitent très régulièrement les malades.

Les internés n'ont pas reçu de vêtements du Gouvernement égyptien; leurs familles, en revanche, leur en envoient passablement et les internés nécessiteux reçoivent un subside à cette intention.

L'hôpital possède une chapelle où l'aumônier dit la messe chaque jour.

Le délégué du Comité international indique qu'une centaine de volumes se trouve à la disposition des internés ainsi qu'un phonographe avec une vingtaine de disques, des cartes à jouer et différents jeux de société. La correspondance subit malheureusement beaucoup de retard.

Les internés n'ont formulé aucune plainte en ce qui concerne leur traitement; ils sont soignés aussi bien qu'on peut l'être dans un hôpital civil, mais souffrent beaucoup de leur internement.

En résumé, l'hôpital italien « Umberto » peut être considéré comme le meilleur lieu d'internement en Egypte et, bien qu'il ne contienne que des malades, le moral des internés y est excellent.